

**220C0024** FR0000034639-FS0008

3 janvier 2020

## <u>Déclaration de franchissements de seuils et déclaration d'intention</u> (article L. 233-7 du code de commerce)

## **ALTRAN TECHNOLOGIES**

(Euronext Paris)

- 1. Par courrier reçu le 3 janvier 2020, l'Autorité des marchés financiers a été destinataire des déclarations de franchissements de seuils suivantes, intervenus le 1<sup>er</sup> janvier 2020 :
  - la société Elliott Capital Advisors, L.P. (40 W 57<sup>th</sup> St, New York 10019, Etats-Unis), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, les seuils de 10% et 5% du capital et des droits de vote de la société ALTRAN TECHNOLOGIES et ne plus détenir, pour l'ensemble des fonds dont elle assure la gestion, aucune action de cette société ; et
  - la société Elliott Investment Management, L.P. (40 W 57<sup>th</sup> St, New York 10019, Etats-Unis), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, les seuils de 5% et 10% du capital et des droits de vote de la société ALTRAN TECHNOLOGIES et détenir, pour l'ensemble des fonds dont elle assure la gestion, 35 610 215 actions ALTRAN TECHNOLOGIES représentant autant de droits de vote, soit 13,85% du capital et 13,82% des droits de vote de cette société<sup>1</sup>, répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
The Liverpool Limited Partnership <sup>2</sup>	2 665 211	1,04	2 665 211	1,03
Elliott Associates, L.P. <sup>3</sup>	8 373 954	3,26	8 373 954	3,25
Elliott International L.P. 4	24 571 050	9,56	24 571 050	9,53
Total	35 610 215	13,85	35 610 215	13,82

Ces franchissements de seuils résulte du remplacement de la société Elliott Capital Advisors, L.P. par la société Elliott Investment Management, L.P. en qualité de gestionnaire discrétionnaire des fonds susmentionnés.

Au titre de l'article L. 233-9, I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, le déclarant a précisé détenir par assimilation 31 306 328 actions<sup>5</sup> ALTRAN TECHNOLOGIES (comprises dans la détention visée au 1<sup>er</sup> paragraphe), résultant de la détention de 8 contrats « *equity cash settled swap* » à dénouement en espèces dont :

\_

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Sur la base d'un capital composé de 257 021 105 actions représentant 257 745 716 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> The Livepool Limited Partship détient 1 334 206 actions ALTRAN TECHNOLOGIES, le solde de sa détention provenant de la détention d'*equity swaps*.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> L'intégralité de la détention d'Elliott Associates L.P. provient de la détention d'*equity swaps*.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Elliott International L.P. détient 2 969 681 actions ALTRAN TECHNOLOGIES, le solde de sa détention provenant de la détention d'equity swaps.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Sur la base d'un delta de 1.

- 7 808 745 *equity swaps*, portant sur autant d'actions ALTRAN TECHNOLOGIES, d'échéance le 31 décembre 2020, dénouables en numéraire à tout moment jusqu'à leur date d'expiration, au prix de 14,16 €;
- 4 954 348 *equity swaps*, portant sur autant d'actions ALTRAN TECHNOLOGIES, d'échéance le 30 juin 2022, dénouables en numéraire à tout moment jusqu'à leur date d'expiration, à des prix compris entre 14,07 €et 14,16 €;
- 4 293 566 *equity swaps*, portant sur autant d'actions ALTRAN TECHNOLOGIES, d'échéance le 23 juillet 2024, dénouables en numéraire à tout moment jusqu'à leur date d'expiration, à des prix compris entre 14,31 €et 14,52 €; et
- 14 249 669 *equity swaps*, portant sur autant d'actions ALTRAN TECHNOLOGIES, d'échéance le 25 septembre 2024, dénouables en numéraire à tout moment jusqu'à leur date d'expiration, à des prix compris entre 14,21 €et 14,38 €
- 2. Par le même courrier, la société Elliott Investment Management, L.P. a effectué la déclaration d'intention suivante :

« Elliott Investment Management, L.P., agissant en qualité de gestionnaire de Elliott International L.P., Elliott Associates L.P. et The Liverpool Limited Partnership (« les Fonds Elliott ») déclare reprendre à son compte l'intégralité de la déclaration d'intention faite par Elliott Capital Advisors, L.P. au nom des Fonds Elliott publiée sous D&I 219C2175 du 5 novembre 2019 et complétée par la D&I 219C2705 du 12 décembre 2019. Par conséquent, les intentions déclarées sont identiques, la seule modification concerne le nom de la société de gestion agissant en qualité de gestionnaire des Fonds Elliott, antérieurement Elliott Capital Advisors, L.P. et désormais Elliott Investment Management, L.P. »